

CORRIGE

Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.

BACCALAUREAT GENERAL

SESSION 2003

SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES
SERIE ES

C O R R I G E

Dés que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 8 pages numérotées de 1 à 8

L'usage de la calculatrice est strictement interdit.

Le candidat traitera au choix soit la dissertation, soit la question de synthèse.

3ECOEN1 / 3ECSEIN 1

CORRECTION

Dissertation appuyée sur un dossier documentaire

THEME DU PROGRAMME :

Intégration économique et politique conjoncturelle : le cas des pays de l'Union européenne

SUJET

Dans quelle mesure est-il possible de recourir à une politique de relance par la demande dans les pays de l'Union Européenne ?

Vous pourrez privilégier le cas des pays de la zone euro.

I. La fin des politiques traditionnelles de relance dans le nouveau cadre de l'union économique et monétaire (UEM)

A. La perte de souveraineté des gouvernements en matière de politique conjoncturelle

1°) Les contraintes institutionnelles

- a- En amont, le respect des critères de convergence pour être qualifié dans l'UEM (**doc 5**) (**doc 4**)
- b- Des politiques budgétaires sous contrainte du pacte de stabilité et de croissance (**doc 4**) (**doc 6**)
- c- Une politique monétaire transférée à la Banque Centrale Européenne (BCE) (**doc 4**) (**doc 6**)

2°) Quel *policy mix* dans l'UEM ? (doc 2**)**

- a- Quelle articulation entre une politique monétaire commune et des politiques budgétaires nationales ? (**doc 6**)
- b- Le problème de l'hétérogénéité des situations économiques des pays de la zone ? (**doc 3**) (**doc 5**)
- c- Les éventuels conflits d'objectifs entre la politique monétaire et la politique de change
- d- La prééminence des intérêts nationaux par rapport à l'intérêt communautaire

B. Vers la fin des politiques de relance ?

1°) L'inspiration monétariste de la « *gouvernance monétaire* » européenne

- a- La rigueur des contraintes du pacte de stabilité et de croissance (**doc 4**) (**doc 6**)
- b- L'indépendance et l'orthodoxie de la BCE (**doc 4**) (**doc 6**)

2°) Le poids des contraintes économiques

- a- Le poids de la dette et le niveau des déficits publics (**doc 5**)
- b- La faiblesse du budget européen (**doc 6**)
- c- Le renforcement de la contrainte extérieure des pays membres dans un espace économique fortement intégré

II. La nouvelle donne des politiques de relance dans le cadre de l'UEM

A. Les modalités d'une politique de relance à l'échelle européenne

1°) « Croissance molle » et politique de relance

- a- Les effets attendus d'une politique de relance (**doc 1**)...
- b-... dans un contexte récessif (**doc 3**)

2°) De nouvelles opportunités pour les politiques de relance dans le cadre de l'UEM

- a- La convergence économique favorise l'harmonisation et la coordination des politiques budgétaires nationales
- b- L'efficacité d'une politique de relance à l'échelle européenne

B. Vers une redéfinition de la politique économique européenne

1°) Dégager de nouvelles marges de manoeuvre pour les politiques économiques

- a- Concernant la politique monétaire : assigner de nouvelles missions à la BCE
- b- Concernant la politique budgétaire : assouplir les critères du pacte de stabilité et de croissance
- c- Renforcer le budget européen par l'instauration d'un impôt européen

2°) Défis et perspectives de l'UEM

- a- La nécessaire poursuite de l'intégration des politiques économiques
- b- Le défi économique de l'élargissement et de la « croissance pour tous ».

Sujet : Après avoir mis en évidence la crise du syndicalisme dans les pays développés à économie de marché, vous montrerez que le syndicalisme reste un facteur d'intégration.

I – Corrigé du travail préparatoire

Question 1 : Le taux de syndicalisation passe de 42% en 1950 à 8% en 1997.

- Soit une chute de 34 points
- L'indice passe de 100 à 19

Question 2 : On distingue trois phases

- De 1950 à 1957, une phase de déclin (le taux passe de 42% à 20%).
- De 1957 à 1978, une phase de stagnation (entre 20% et 25%).
- De 1978 à 1997, une phase de déclin (le taux passe de 22% à 8%).

Question 3 : La restructuration du secteur industriel fait allusion au déclin de la sidérurgie en France, de la métallurgie, des chantiers navals, et avant dès les années 50, 60, des mines.

Ces secteurs occupaient de nombreux ouvriers animés d'une culture syndicale forte.

La segmentation du marché du travail génère une diversité nouvelle de statuts et d'intérêt qui altère le sentiment d'appartenance à une classe.

La marginalisation croissante d'une couche de la population en rompant le lien social par le travail le rompt également au niveau syndical.

Question 4 : Emiettement, segmentation, baisse de l'homogénéité et de la conscience de classe.

Question 5 : Salaires, sécurité de l'emploi, conditions de travail, intégration, formation, protection face à des mesures arbitraires.

Question 6 : Les syndicats représentent un interlocuteur clair, bien défini. Les règles de la négociation sont connues, assurent une cohérence globale. Possibilité parfois, comme en Allemagne, d'un véritable partenariat.

II – Corrigé de la synthèse

I) La crise du syndicalisme dans les PDEM et en particulier en France

A) Le constat de la crise

- 1) Une diminution du taux de syndicalisation
(cf. questions 1, 2 – doc. 1)
- 2) L'émergence de nouvelles structures
 - Développement des coordinations
 - Développement de mouvements spontanés (NMS)

B) Les raisons de cette crise

- 1) Des raisons liées à une transformation structurelle de la société
+ baisse des conflits du travail
(cf. questions 3, 4 – doc. 2)
- 2) Des raisons liées à la fragilisation du marché du travail
Augmentation des emplois précaires
Augmentation du chômage

II) Le syndicalisme demeure un facteur d'intégration

A) Un facteur d'intégration pour les salariés

- 1) Une meilleure protection contre l'arbitraire, les mauvaises conditions de travail (cf. question 5 – doc. 3)
- 2) Un plus grand sentiment d'appartenance : formation, acteur dans l'entreprise

B) Un facteur d'intégration et de stabilisation pour l'entreprise

- 1) Des conflits plus facilement gérables (cf. question 6 – doc. 3)
- 2) Un partenariat pouvant générer de l'efficacité au niveau de la production, ex. cas de l'Allemagne

ENSEIGNEMENT DE SPECIALITE – SUJET A

Thème :

Les relations entre conflits de classe et changement sociale à partir de l'analyse de Marx

Éléments de corrigé proposés par le concepteur

1. Selon MARX, l'existence des classes sociales prend son origine dans le fonctionnement du système économique. En produisant leurs moyens d'existence, les hommes entrent nécessairement dans des rapports de production inégalitaires, par lesquels une classe dominante exploite le travail d'une classe dominée. Avec l'apparition du mode de production capitaliste, fondé sur le rapport salarial et le développement sans précédent des forces productives, cette exploitation se rationalise et s'intensifie. Deux grandes classes vont ainsi s'opposer : le prolétariat ouvrier et la bourgeoisie capitaliste.

Ne possédant que leur force de travail, les prolétaires sont les serfs de l'époque moderne. Ils sont condamnés à travailler contre un salaire de subsistance qui ne représente qu'une fraction de la richesse produite. C'est au contraire la propriété des moyens de production qui permet aux capitalistes d'exploiter les ouvriers en extorquant la plus-value de leur travail.

Les intérêts économiques des deux classes sont donc antagonistes. Mais la lutte des classes est un combat politique pour mettre fin à l'exploitation économique. Les grandes concentrations ouvrières, la dureté des conditions de travail et l'appauvrissement des familles ouvrières accélère la prise de conscience de l'exploitation, tandis que les syndicats mobilisent le prolétariat et organisent la lutte. A mesure que celle-ci se diffuse dans la société, elle contraint les autres groupes sociaux à choisir leur camp. MARX soutient ainsi l'idée d'une simplification progressive et d'une radicalisation croissante des antagonismes de classes dans la société capitaliste.

N.B. : On pourra valoriser les élèves qui auront souligné les différences entre les approches théorique et historique des classes sociales – par conséquent de la lutte des classes - dans l'œuvre de MARX.

2. La condition de classe doit être distinguée de la conscience de classe. Parce qu'elle détermine des intérêts communs entre les membres d'un groupe, la condition de classe est le préalable nécessaire à l'engagement dans la lutte. C'est ce que MARX appelle la classe *en soi* : le prolétariat ouvrier forme une classe sociale dans la mesure où ses membres subissent en commun l'exploitation capitaliste.

Mais en précipitant la prise de conscience de leurs intérêts communs, la lutte de classe éveille le sentiment d'appartenance, forge une identité commune et révèle à elle-même l'existence de la classe : c'est la genèse de la classe *pour soi*.

3. Le sociologue allemand contemporain Ralph DAHRENDORF a construit un schéma de la société industrielle qui reconnaît l'existence et l'importance du conflit mais en déplace l'origine de la propriété vers le pouvoir, ou encore du domaine économique vers le domaine politique. Par exemple, le pouvoir a échappé aux actionnaires

(capitalistes) dans les grandes entreprises modernes où il est désormais exercé par des cadres dirigeants (salariés).

DAHRENDORF en déduit que le conflit de classes pour la propriété des moyens de production a été remplacé par une lutte pour l'exercice de l'autorité qui oppose les détenteurs du pouvoir et ceux qui exécutent les ordres, c'est-à-dire les dominants et les dominés. Le modèle de MARX ne correspondrait ainsi qu'à une phase historique du capitalisme.

N.B. : La critique de DAHRENDORF a été choisie pour exemple. On acceptera bien entendu l'analyse des conflits de la société post-industrielle présentée par TOURAINE, la critique implicite de la bipolarisation dans le modèle des constellations sociales de MENDRAS, l'analyse de la complexité des formations sociales concrètes chez POULANTZAS, etc.

SUJET B

Le développement de la société démocratique et l'égalisation des conditions à partir de

l'analyse de Tocqueville

Enseignement de spécialité

Proposition de corrigé sur le sujet de Tocqueville

Question 1

Au sens de Tocqueville, la démocratie est une organisation sociale dans laquelle coexistent l'égalité des conditions et la liberté. (on admettra que l'élève ne décrive que les principaux aspects de l'égalité)

L'égalité qui est le premier fondement des sociétés démocratiques comporte trois composantes :

a) L'égalité des droits individuels :

C'est étroitement lié à une extension des libertés publiques à tous les membres de la société. Cela s'oppose à l'absolutisme et aux institutions aristocratiques. Cependant la liberté n'est pas l'anarchie. Ce n'est pas le droit de faire sans contrainte tout ce que l'on veut mais l'autonomie de décision dans le respect des devoirs qu'impose la réalisation de la liberté des autres. (droits politiques, et civiques)

b) La diffusion d'un certain bien-être matériel à toute la population et la possibilité d'accéder aux positions sociales les plus élevées pour tous (égalité des chances).

En effet, pour Tocqueville, sous l'ancien Régime, les individus naissaient inégaux. Chaque ordre devait assumer des droits et des devoirs inégaux « les classes étant fort distinctes ». Les possibilités de passage d'un ordre à un autre étaient rares. « tous les citoyens sont placés à des postes fixes ».

Dans les sociétés modernes la mobilité sociale s'est accrue et chaque individu a la possibilité d'accéder à n'importe quel statut social « chez les peuples démocratiques, de nouvelles familles sortent sans cesse du néant ». On peut dire qu'il n'existe pas de classes sociales ayant une conscience de classe. « On oublie ...ceux qui vous ont précédé, et l'on a aucune idée de ceux qui vous suivront ».

Enfin il y a une tendance à l'uniformisation des niveaux et des modes de vie « chaque classe venant à se rapprocher des autres et à s'y mêler ».

c) La généralisation d'une représentation égalitaire des rapports sociaux. Chacun se considérant comme l'égal des autres.

Un nombre croissant d'individus finit par se rassembler dans une vaste classe moyenne qui offre à ses membres des conditions d'existence comparables. « A mesure que les conditions s'égalisent ».

Pour Tocqueville, la démocratie est la société des couches moyennes. A l'opposé de K.Marx il n'envisage pas l'avenir en terme de classes et de paupérisation. Il pense que la passion pour l'égalité va entraîner une moyennisation. De ce fait, ce sont les idées, les valeurs des couches moyennes (l'individualisme, le goût pour les biens matériels) qui vont dominer et orienter la société. « ...il se rencontre un plus grand nombre d'individus qui, n'étant plus assez riches ni assez puissants pour exercer une grande influence sur le sort de leurs semblables ont acquis cependant de biens et de lumières et de biens pour pouvoir se suffire à eux –mêmes ».

C'est donc chez Tocqueville **la démocratie sociale** qui prime et c'est elle une fois installée ou en marche qui va amener **la démocratie politique** qui découle donc de la démocratie sociale.

Le second fondement de la démocratie la liberté :

Tocqueville s'efforce de montrer que la passion de l'égalité doit être associée à l'amour de la liberté: c'est la condition qui va permettre d'éviter la servitude. L'exemple des Etat-Unis montre que l'égalité et la liberté sont conciliables à la condition selon Tocqueville que le pouvoir local soit important, que les associations soient actives. En effet, selon Tocqueville il peut y avoir égalité sans liberté politique si on se laisse guider par la passion pour l'égalité.

Question 2

Dans ce passage Tocqueville montre que l'égalité qui caractérise les sociétés démocratiques conduit à l'individualisme.

Certes, Tocqueville perçoit les aspects positifs de l'individualisme puisqu'il permet une plus grande autonomie personnelle. Mais il souligne que sur le plan collectif cela peut avoir des effets négatifs. En effet la démocratie fait naître l'individualisme, c'est-à-dire le repli sur la sphère privée et le désintérêt pour la chose publique « ont acquis cependant assez de biens et de lumières et de biens pour pouvoir se suffire à eux –mêmes. Ceux –là ne doivent rien à personne, ils n'attendent pour ainsi dire rien de personne ; ils s'habituent à se considérer toujours isolément ».

Il est vrai que l'individualisme est source de développement des relations sociales familiales et amicales mais ce repli matérialiste sur la sphère privée fait courir des risques importants à la démocratie: l'isolement des autres et le désintérêt de la chose publique « ils se figurent volontiers que leur destinée toute entière est entre leurs mains ». En recherchant en priorité la paix et la tranquillité pour pouvoir jouir de sa richesse et de sa famille le lien social se délite en ce qui concerne la **vie politique**.

Dans les sociétés démocratiques l'individu apparaît donc comme isolé « enfermé dans la solitude de son propre cœur ». A l'inverse, l'aristocratie permettait l'existence d'individus puissants et inégaux, mais unis par un passé, des liens de famille et de vassalité, et par une tradition alors que l'individualisme démocratique laisse le sujet en proie au repli sur soi, au conformisme, puisque la seule autorité qui perdure est celle du nombre, **de la majorité**.

Question 3

Pour Tocqueville les citoyens peuvent préférer par individualisme leur confort matériel et l'égalité à la liberté. Cependant nos sociétés démocratiques modernes semblent concilier à la fois égalité des conditions et des droits et la liberté. L'individualisme, le repli sur la sphère privée sont donc relatifs. En effet, il existe dans nos sociétés de nombreux corps intermédiaires (que Tocqueville appelait de ses vœux) où les citoyens peuvent s'impliquer.

Les nombreuses associations témoignent de la vitalité des relations entre les individus dans nos sociétés. Certaines mettent à jour un désir très fort de la part de nos concitoyens à la fois d'implication indirecte dans la vie politique et de solidarité envers leurs concitoyens.

Par exemple, les associations qui cherchent à venir en aide aux plus déshérités comme « ATD- Quart-Monde, les Restos du cœur ». De même, les nombreuses associations de défense de l'environnement contribuent à renforcer le lien politique et constituent un rempart contre l'individualisme et le repli sur soi. Ces dernières années l'apparition d'une association comme ATTAC montre bien que les citoyens sont peu disposés à se laisser imposer des orientations par un pouvoir, même doux, sans rien dire.